

ADHEREZ AU MUSEE NATIONAL DE LA MARINE, PROFITEZ D'UN AN DE PRIVILEGES !

- accès gratuit, illimité et coupe file aux musées et expositions, à Paris (jusqu'à fermeture pour rénovation le 31/03/2017), Brest, Port-Louis, Rochefort et Toulon
- audioguide gratuit
- activités à tarif préférentiel (visites commentées entre 3€ et 3,50€)
- réduction de 5% sur les achats dans les librairies-boutiques du musée
- offres préférentielles auprès de partenaires culturels

Contacts

Tél : 01 53 65 81 67

Mail : adhesion@musee-marine.fr

VOS COORDONNEES

M. Mme Mlle
Nom
Prénom
Adresse
.....
Code postal
Ville
Pays
Tél
Mél
Date de naissance

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

Quelle est votre situation ?
 étudiant employé
 cadre profession libérale
 retraité autre :

Comment avez-vous connu la carte d'adhésion ?
 ami site web du musée
 au musée autre :

Quels sites du musée de la Marine vous intéressent ?
 Paris Brest
 Port-Louis Rochefort
 Toulon

RESTEZ INFORMES

OUI je souhaite recevoir par courrier le programme trimestriel, et la newsletter par e-mail.
 OUI j'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires du musée national de la Marine.

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

Solo 30 €
 Duo 45 € (+ une personne de votre choix)
 Jeunes 15 € (moins de 26 ans)

OFFRES SPECIALES TARIF REDUIT

Solo 27 €
 Duo 40 €
 Jeune 13 €

Je suis parrainé par :

ou

Je ré-adhère moins de 30 jours après la fin de ma précédente adhésion

ADHESION SUR PLACE

Rendez vous aux caisses du musée.
Paiement par chèque, chèque vacances, chèque culture, espèces ou carte bancaire.

ACCEPTATION DES CONDITIONS DE VENTE

OUI je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente (au dos et sur www.musee-marine.fr)

Date : Signature :

DISPOSITIONS GENERALES DE VENTE

Toute adhésion entraîne l'acceptation expresse, entière et sans réserve de l'adhérent aux présentes conditions générales de vente.

Le musée national de la Marine (ci-après nommé MnM) peut être amené à modifier ces conditions.

ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DE L'OFFRE

Musée national de la Marine
Service Adhésion - Développement des publics
17 Place du Trocadéro
75116 Paris
Adresse e-mail : adhesion@musee-marine.fr
Téléphone : (00 33) 01 53 65 81 67

ARTICLE 2 : PRESENTATION DE L'OFFRE D'ADHESION AU MUSEE

2.1 Avantages offerts

Chaque carte d'adhésion (« Solo », « Duo », « Jeune ») ouvre l'accès aux avantages suivants :

- Accès libre et coupe file aux collections permanentes et aux expositions dans l'ensemble des établissements du MnM : Paris, Rochefort, Brest, Port-Louis et Toulon
 - Réduction de 5% dans l'ensemble des librairies boutiques des musées
 - Tarif préférentiel pour les conférences et ateliers
 - Audioguide gratuit
 - Avantages auprès des structures culturelles partenaires
 - Envoi d'une newsletter d'information
- La carte « Duo » offre la possibilité au porteur de la carte d'inviter la personne de son choix à chacune de ses visites au musée.

2.2 Durée de validité de la carte d'adhésion

La carte d'adhésion est valable un an jour pour jour à compter de la date d'adhésion.

2.3 Tarifs des différentes formules d'adhésion

Les tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2016 sont les suivants :

- 30€ pour la carte d'adhésion « Solo »
- 45€ pour la carte d'adhésion « Duo »
- 15€ pour la carte d'adhésion « Jeune »

Ces tarifs comprennent les frais administratifs et d'envoi.

ARTICLE 3 : RENOVATION DU MUSEE PARISIEN

Le musée parisien, situé au Palais de Chaillot, sera fermé pour rénovation à partir du 31/03/2017 et jusqu'en 2021. Pendant cette période, la carte d'adhésion reste valable dans les autres établissements (Brest, Port-Louis, Rochefort, Toulon).

ARTICLE 4 : MODALITES D'ADHESION

L'adhésion à l'une des cartes du MnM se fait directement aux caisses des différents musées.

La carte « Jeune » ne peut être délivrée que sous réserve de présentation d'un justificatif d'âge en cours de validité, précisant que le futur adhérent est âgé de moins de 26 ans à la date d'adhésion.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA CARTE

Les cartes « Solo », « Duo » et « Jeune » sont des cartes nominatives sur lesquelles doit figurer une photographie d'identité. En conséquence, ces cartes sont rigoureusement et strictement personnelles. Elles ne peuvent être cédées à un tiers. Toute utilisation frauduleuse de l'une ou l'autre des cartes d'adhésion peut entraîner son retrait immédiat.

ARTICLE 6 : REMPLACEMENT DE LA CARTE D'ADHESION EN CAS DE PERTE, DE VOL OU DE DETERIORATION

6.1 Perte ou vol de la carte d'adhésion

En cas de perte ou de vol, le remplacement s'effectue auprès du service « Adhésion », moyennant le paiement d'une somme forfaitaire de 5€.

6.2 Détérioration de la carte d'adhésion

En cas de mauvais fonctionnement de la carte d'adhésion lors du passage au contrôle, l'adhérent est invité à contacter le service « Adhésion » afin de procéder à son remplacement. En cas de détérioration avérée de la carte par l'adhérent, son remplacement s'effectue moyennant le paiement d'une somme forfaitaire de 5€.

ARTICLE 7 : REMBOURSEMENT DE L'ADHESION

Le remboursement de la carte ou son échange contre une adhésion à l'AAMM (Association des Amis du Musée de la Marine) n'est possible sous aucune condition.

ARTICLE 8 : OFFRES SPECIALES

8.1 Renouvellement

Tout adhérent renouvelant son adhésion dans un délai maximum de 30 jours après l'expiration de sa carte bénéficie du tarif réduit.

8.2 Parrainage

Tout nouvel adhérent indiquant le nom d'un adhérent actif sur le formulaire d'adhésion peut prétendre au tarif réduit.

8.3 tarif réduit

Les tarifs réduits applicables au 1^{er} janvier 2016 sont les suivants :

- 27€ pour la carte d'adhésion « Solo »
- 40€ pour la carte d'adhésion « Duo »
- 13€ pour la carte d'adhésion « Jeune »

Ces tarifs comprennent les frais administratifs et d'envoi.

ARTICLE 9 : GARANTIE DES PRESTATIONS

Le MnM peut exceptionnellement être amené à modifier la programmation annoncée auprès des adhérents. Les adhérents sont notifiés de toute modification à travers la newsletter qui leur est envoyée (en cas de souscription).

ARTICLE 10 : INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les données recueillies concernant l'adhésion font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les données ainsi recueillies peuvent donner lieu à un droit d'accès et de rectification, par l'adhérent, auprès du MnM aux coordonnées indiquées ci-dessus.

ARTICLE 11 : REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire.

Si, pour une raison quelconque, l'une des clauses précédentes devait être déclarée inapplicable en vertu du droit français, elle n'entraînerait pas la nullité des autres clauses.